



Organisation du Meeting
de plongée sportive en piscine
de l'Yonne



Le stade nautique d'Auxerre.

Accès

Piscine Stade Nautique de l'Arbre Sec 83 Avenue Yver, 89000 Auxerre



Description

La piscine du stade nautique de l'arbre sec est une piscine composée d'un bassin olympique de 50 mètres extérieur (départ plot 2.2 m, arrivée 50 m 1.10 m et le plus profond 2.6m)
La température de l'eau est maintenue à 20°C.

Règles d'accès aux bassins

Après le passage au pédiluve obligation d'être pied nu ou en claquette(sandale) propre.

L'ensemble du matériel de plongée devra être rincé.

La tenue de ville devra être déposée dans les casiers des vestiaires (prévoir un jeton ou 1€).

La consommation de nourriture est interdite autour du bassin.

Déroulement

Le 28 septembre :

- 16h-19h Accueil des équipes.
- 19h départ pour une dégustation de vin dans un vignoble proche.

Le 29 septembre :

- 07h30 accueil des équipes
- 08h00 Briefing Arbitres et Chef d'équipe
- 08h45 : Octopus
- 10h30 : 200 m Trial
- 12h-13h repas
- 13h : 23M émersion
- 14h30 : Relais Torpédo
- 16h00 : Remise des récompenses.

Administratif

Tout compétiteur devra être licencié à la FFESSM.

Niveaux de plongeurs :

Le niveau de plongeurs requis est le suivant :

- Niveau 1 FFESSM : + de 14 ans,
- Plongeur d'Or FFESSM :- de 14 ans.

Certificat médical :

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin fédéral, un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du règlement Médical Fédéral ou un médecin du sport.

Assurances :

Il est obligatoire de souscrire une Assurance complémentaire individuelle assistance. Il sera demandé de présenter une attestation.

A titre indicatif, Les assurances : piscine, loisir 1, loisir 2, loisir 3 proposées par le cabinet LAFONT, couvrent l'activité PSP en France et à l'étranger.

Formulaire d'inscription :

Chaque club pourra s'inscrire en ligne à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScPwjL2p38KeAOxRelbiPAQiMLWG65B4gcOGMHFFxU1Xnyqog/viewform>

Cotisation :

Une cotisation de 12€ sera demandée. Elle permettra l'accès aux épreuves et l'obtention d'une collation le midi.

Le référent de chaque équipe enverra un chèque pour l'ensemble de son équipe à l'ordre de « CODEP89 » à l'adresse suivante avant le 28/09/2019 Club de plongée Paul Bert – 32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre

Clôture des inscriptions au meeting le 27/09/2019.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Jérôme aux coordonnées suivantes :

- chardon.jerome89@gmail.com - tel : 06 08.88.28.40